

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT

LUNDI 25 JUIN 2018

Date de convocation : 18/06/2018

2018 - 038

Nombre de Conseillers :

en exercice : 10

en présence : 7

votants : 7

L'an deux mil dix-huit, le vingt-cinq du mois de juin à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Daniel CHARLET, Maire.

Etaient présents : D. CHARLET, P. FRASQUET, F. LOIFERT, M. DEGAUCHY, C. FORMONT, V. LEROY, M.A. DUPUIS,

Absents excusés : P. LEFEBVRE, R. LETOMBE, C. CAPELLE

Absents non excusés : /

Procurations : P. LEFEBVRE donne procuration à M. DEGAUCHY, R. LETOMBE donne procuration à C. FORMONT, C. CAPELLE donne procuration à D. CHARLET

Le secrétariat a été assuré par : C. FORMONT

DELIBERATION N°38 : CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LA REALISATION D'UNE PLATE-FORME POUR L'AIRE DE JEUX

Monsieur le Maire propose de choisir l'entreprise pour la réalisation d'une plate-forme pour l'aire de jeux et présente des devis :

- Entreprise COLAS pour un montant de 29 915,75€ HT soit 35 898,90€ TTC
- Entreprise VADEZ pour un montant de 29 077,00€ HT soit 34 892,40€ TTC
- Entreprise PIVETTA pour un montant de 27 892,88€ HT soit 33 471,46€ TTC

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de choisir l'entreprise VADEZ pour un montant de 29 077,00€ HT soit 34 892,40€ TTC.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 25 juin 2018.

Le Maire


Daniel CHARLET

